

BUREAU COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 JANVIER 2017

18 H 30

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

1. Développement durable
 - A. Travaux de restauration et d'entretien de la végétation du Doux - Tranche 4 : demande de subventions
 2. Eau / Assainissement
 - A. Travaux de renouvellement de la conduite principale du réseau AEP de la Dorne sur la commune de Mariac : lancement de la consultation
 - B. Travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable entre les communes de St Agrève, Intres et St Julien Boutières : demande de subventions
 3. Culture
 - A. Festival des Articulés 2017 : demande de subventions
 - B. Programmation culturelle 2017 : demande de subventions
-

Date de la convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : M. le Dr Jacques CHABAL, M. Maurice WEISS, M. Raymond FAYARD, M. Thierry GIROT, Mme Monique PINET, M. Michel VILLEMAGNE, M. Jean-Marie FOUTRY, Mme Catherine FAURE, M. René JULIEN, M. Roger PERRIN, M. Frédéric PICARD.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance :

Assistaient également à la séance :

- Carine FAURE, Directrice Générale des Services
- Jeanne LEMARCHAND, Directrice des Ressources humaines
- Fabien RAVIER, Directeur du pôle Services à la population
- Jean-Louis ROZE, Directeur des services techniques
- Florent SOUBRILLARD, Directeur du pôle Economie
- Christian FEROUSSIER, Directeur des pôles Culture et Tourisme
- Anne-Lucie COSTE, Assistante de direction

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

1. Développement durable

M. le Président laisse la parole à Mme Carine FAURE, Directrice Générale des Services, afin qu'elle présente la première délibération.

A. Travaux de restauration et d'entretien de la végétation du Doux - Tranche 4 : demande de subventions

Mme Faure rappelle que les Communautés de communes du bassin du Doux se sont regroupées au sein de l'Entente Doux et Affluents afin de travailler en commun sur ces thématiques.

Un état des lieux du Doux, du Duzon et de la Daronne a débouché sur l'élaboration de plans d'entretien de la végétation.

Aujourd'hui, la Communauté de communes Val'Eyrieux dispose de la Maîtrise d'ouvrage sur son territoire pour faire exécuter les travaux de restauration et d'entretien de la végétation définis dans les plans de gestion.

Les travaux concernent : abattage ; démontage d'embâcles ; débroussaillage, élagage, recépage ; lutte contre les espèces envahissantes ; nettoyage des déchets.

Le montant total de l'opération est estimé à 33 881 € ht.

Il convient d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter les subventions pour les travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve auprès des financeurs.

2. Eau / Assainissement

M. le Président laisse la parole à M. Raymond Fayard, Vice-président en charge de ces compétences.

A. Travaux de renouvellement de la conduite principale du réseau AEP de la Dorne sur la commune de Mariac : lancement de la consultation

Raymond Fayard expose au Bureau le projet et le dossier de consultation des entreprises établis par notre maître d'œuvre, le cabinet BEAUR, concernant les travaux de renouvellement de la conduite principale du réseau AEP de la Dorne, sur la commune de Mariac.

M. Fayard précise que la procédure utilisée est la procédure adaptée après publicité préalable et mise en concurrence, en application des articles 41 et 42 de l'Ordonnance N° 2015-899 du 23/07/2015 et du Décret N°2016-360 du 25/03/2016.

Cette opération pourra être financée par le Département de l'Ardèche et l'Agence de l'Eau.

Il est proposé au Bureau communautaire d'autoriser le Président à lancer et à signer le marché avec les titulaires qui seront retenus.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, autorise le lancement du marché de travaux selon la procédure adaptée après publicité préalable et mise en concurrence ; constate que le financement est assuré, les crédits nécessaires étant ouverts ; autorise Monsieur le Président à signer les marchés ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

B. Travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable entre les communes de St Agrève, Intres et St Julien Boutières : demande de subventions

M. Fayard informe le Bureau qu'est prévue la réalisation d'une interconnexion d'alimentation en eau potable entre la commune de Saint Agrève et les communes d'Intres et St Julien Boutières.

Cette opération est étroitement liée à l'aménagement de l'ancienne voie ferrée départementale et doit donc être menée simultanément aux travaux prévus sur le tronçon Intres-St Agrève.

De plus, cette interconnexion devrait également permettre, à terme, la suppression de plusieurs captages.

Le coût de l'opération a été estimé à environ 545 000 € ht.

Raymond Fayard demande au Bureau d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès des divers financeurs : Etat, Agence de l'Eau, Département de l'Ardèche.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs.

3. Culture

M. le Président laisse la parole à M. Jean-Marie Foutry, Vice-président à la Culture.

A. Festival des Articulés 2017 : demande de subventions

M. Foutry informe le Bureau que, dans le cadre du renforcement des actions culturelles sur Val'Eyrieux, des subventions peuvent être sollicitées auprès de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche pour l'organisation du Festival des Articulés.

Le montant total ttc de l'opération est estimé à 67 000 €.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs.

B. Programmation culturelle 2017 : demande de subventions

Jean-Marie Foutry informe le Bureau que, dans le cadre de la programmation de la saison culturelle 2017 sur le territoire Val'Eyrieux, des subventions peuvent être sollicitées auprès du Département de l'Ardèche et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs.

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance.

Fin de la séance à 19h00

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux
Maire du Cheylard

